

CONCOURS EXTERNE			
Ouverture inscriptions : septembre Clôture inscriptions : octobre Mi-novembre (épreuves écrites) Début février (épreuves orales)		i-EPrépa	
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Une composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place des pouvoirs publics et leur rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, culture, territoires, relations extérieures...) permettant d'évaluer l'ouverture au monde des candidats, leur aptitude à l'analyse et au questionnement ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel	3	4H	Culture générale Politiques publiques
Six questions à réponse courte, portant sur des éléments essentiels du droit public, des questions européennes, du droit d'asile et des relations internationales. Chaque question peut être accompagnée d'un ou plusieurs documents en rapport avec la question posée qui n'excèdent pas une page au total	2	4H	Européen Politiques publiques Public <i>Pas d'entraînement spécifique à cette épreuve</i>
EPREUVES D'ADMISSION			
Entretien avec le jury, visant à évaluer les qualités personnelles du candidat, son potentiel, son comportement face à une situation concrète, le cas échéant sous forme d'une mise en situation	4	25 mn dont 5 mn de présentation	Admission concours administratifs <i>Pas d'entraînement spécifique à cette épreuve</i>
Entretien à partir d'un texte court rédigé dans une des langues suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien, russe	1	15 mn préparation + 15 mn oral	Anglais